

10 propositions pour permettre l'accès aux soins PARTOUT et POUR TOUS



1



Une formation ouverte sur l'exercice libéral

La formation doit comporter une découverte de l'exercice en médecine de ville tant en médecine générale qu'en médecine des autres spécialités.

Des stages à l'extérieur de l'hôpital doivent obligatoirement être organisés dès le deuxième cycle.

2



Maintenir et développer les incitations à l'installation

L'installation doit être favorisée par des aides en fonction des besoins territoriaux. Le système d'aides doit être simplifié et regroupé...

Les collectivités locales doivent s'y investir. Les contacts, rencontres et échanges avec les médecins installés dans les territoires doivent se multiplier pour instaurer un véritable compagnonnage.

3



Favoriser et accompagner l'exercice regroupé sous toutes ses formes

Il faut favoriser l'émergence des équipes de soins primaires et des équipes de soins spécialisés. Il faut simplifier et soutenir le regroupement d'exercice professionnel sous toutes ses formes : cabinet de groupe, centre médical, MSP, cabinet multi spécialistes...

4



Soutenir l'exercice multi-sites

En défrayant les médecins qui vont exercer à plusieurs kilomètres de leur cabinet principal. Les collectivités locales doivent mettre à disposition des locaux.

Les honoraires doivent être majorés de 30% dans les zones sous denses et non 10% comme c'est le cas dans le CSTM, et ce pour la France entière, partout.

5



Renforcer l'environnement professionnel du médecin libéral

Il faut assouplir le système des assistants médicaux et aller vers un assistant médical par médecin.

De même, des infirmières de pratique avancée travaillant par délégation de tâches sous la responsabilité des médecins, mais ayant une autonomie après l'orientation par le médecin dans le cadre d'un parcours de soins coordonné et protocolisé sont des solutions à mettre en place au plus vite.

10 propositions pour permettre l'accès aux soins PARTOUT et POUR TOUS



6



Rendre le métier de médecin libéral attractif

Le futur président va-t-il recentrer le système de santé sur la médecine de ville, médecine générale et médecine spécialisée ? Ou va-t-il continuer à ne voir que l'hôpital, à ne penser qu'à l'hôpital ? Les soins de ville ont besoin d'un investissement massif pour ne pas voir perdurer ce problème d'accès aux soins dans les territoires au-delà du prochain quinquennat.

7



Structurer un parcours de soins coordonné

La coordination doit être le maître mot de l'organisation de ces parcours de soins de façon à favoriser le suivi des patients chroniques et améliorer la qualité et la pertinence des soins. Coordination entre le médecin traitant et les médecins spécialistes, coordination avec les infirmières de pratiques avancées, coordination avec tous les autres professionnels de santé dans le cadre d'une organisation territoriale doivent guider la prochaine convention.

8



Valoriser l'expertise de la consultation médicale

Tout cela ne peut se concevoir que si le médecin voit ses consultations être cotées et valorisées de façon différente. Organiser une délégation de tâches avec les IPA, faire bouger les contours des métiers des autres professionnels de santé comme les IDE, les kinés etc. ne peut s'envisager qu'avec une valorisation du médecin recentré sur son expertise. Les consultations devenues plus longues doivent être hiérarchisées et revalorisées car elles seront moins nombreuses.

9



Développer le numérique en santé

La téléconsultation pourrait se développer sous forme de téléconsultation avec assistance d'une infirmière libérale dans les territoires éloignés, afin de diminuer les distances et faciliter le suivi coordonné. La téléexpertise doit être impulsée avec des outils simples permettant au médecin de solliciter l'avis d'un autre médecin plus expert. Ceci ne pourra se concevoir qu'avec une revalorisation de la valeur de la téléexpertise...

10



Soutenir le cumul emploi-retraite

Défiscalisation, allègement des charges, suppression des cotisations retraite ou obtention de droits en fonction des situations, autant de propositions qui devraient permettre de maintenir en activité un nombre important de médecins retraités en attendant que les générations en formation viennent grossir le rang des médecins en exercice...